

Séance du 29 mars 2021

delib 2021.07

L'an deux mil vingt et un et le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Xavier LACOSTE,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

M.Xavier LACOSTE, M.Xalbat GOYTY, M.Antton DUHALDE, M.Pierre DURANGA, M. Betti ERROTABEHÈRE, Mme Laurence MENDIBOURE, Mme Pantxika MUSCARDITZ, M.Mathieu LAUGIER, Mme Anne-Marie IDIEDER, Mme Lydie ETCHEGARAY, Mme GABY ETCHEBEHERE, M.Jean-Michel JAUREGUY, M.William SOSSOKHO

**Procurat ion(s) :**

Mme Bernadette ETCHEVERRY (donne procuration à Mme Laurence MENDIBOURE)

Date de la convocation
24 mars 2021

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme Bernadette ETCHEVERRY, M. Yves GENIN.

Date d'affichage
__/__/__

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : MENDIBOURE Laurence

__/__/__
----------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

et publication du

__/__/__
----------

Le Maire, Xavier LACOSTE ayant présenté le Compte Administratif 2020 et s'étant retiré pour le vote, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. Xalbat GOYTY, 1er adjoint,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 820 563,75
	Réalisé :	1 318 921,12
	Reste à réaliser :	309 315,58
Recettes	Prévu :	1 820 563,75
	Réalisé :	1 111 388,88
	Reste à réaliser :	360 685,02

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 133 732,00
	Réalisé :	641 669,30
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 133 732,00
	Réalisé :	1 242 226,60
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-207 532,24
Fonctionnement :	600 557,30
Résultat global :	393 025,06

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à IRISSARRY

Le Maire Xavier LACOSTE

